



## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt et unième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 19 avril 1956,  
à 14 h. 30

NEW-YORK

## SOMMAIRE

	Page
Point 3 de l'ordre du jour :	
Rapport du Fonds monétaire international ( <i>fin</i> ).....	25

*Président*: M. Hans ENGEN (Norvège).

*Présents*:

Les représentants des pays suivants: Argentine, Brésil, Canada, Chine, Egypte, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Indonésie, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République Dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les observateurs des pays suivants: Bulgarie, Chili, Hongrie, Philippines.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Fonds monétaire international.

## POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Fonds monétaire international  
(E/2801 et Add.1) [*fin*]**

1. M. HASAN (Pakistan) félicite le Directeur général, le Conseil d'administration et le personnel du Fonds monétaire international de l'excellent rapport qu'ils ont établi sur les opérations du Fonds en 1954-1955 (E/2801 et Add.1).
2. Il ressort de ce rapport que, d'une manière générale, la situation des paiements internationaux est encourageante, et continuera vraisemblablement à s'améliorer dans l'immédiat. Toutefois, la balance des paiements de la plupart des pays de production primaire a évolué d'une façon nettement défavorable au cours de l'exercice, et le Conseil doit en rechercher les raisons. Cette évolution serait due, pour les pays de production primaire considérés dans leur ensemble, à une augmentation des importations plutôt qu'à un fléchissement des recettes d'exportation. Mais cette explication, si elle vaut pour le groupe tout entier, n'est pas tout à fait exacte dans le cas des pays qui ont été le plus touchés, notamment le Pakistan et l'Australie. En effet, les recettes d'exportation de l'Australie sont tombées de 1.976 millions de dollars en 1953 à 1.662 millions en 1954, soit une baisse de 314 millions de dollars; celles du Pakistan ont fléchi de 80 millions de dollars, ce qui représente un fort pourcentage.
3. Le Gouvernement pakistanais sait bien quels sont les avantages de la stabilité financière. Contrairement à de nombreux pays, il n'a pas dévalué sa monnaie en 1949, car à cette époque il entreprenait d'exécuter un important programme de développement qui nécessitait de fortes importations de biens d'équipement, et une

dévaluation aurait pu retarder la mise en œuvre de ce programme. Il en est résulté de nombreuses difficultés pour les producteurs de produits primaires, mais, dès que le Pakistan a pu exporter certains produits manufacturés, il a dévalué sa monnaie comme les autres pays de la zone sterling. Il a dû, pour la même raison, maintenir le contrôle des importations et les restrictions sur les changes. Les pays peu développés ne peuvent en effet adopter une politique financière et monétaire destinée à remplacer les mesures de contrôle direct qu'après avoir atteint un certain degré de développement. Il semble que le Fonds se soit occupé de la question en se plaçant plutôt du point de vue des pays de l'Europe occidentale, qui ont dû se reconstruire après la guerre. Mais pour les pays sous-développés le problème du développement était plus difficile à résoudre que celui de la reconstruction ne l'était pour les pays européens.

4. La délégation du Pakistan pense qu'il faut étudier plus en détail la situation de la balance des paiements des pays de production primaire si l'on veut en déterminer les causes réelles. L'une de ces causes est l'importance des fluctuations des prix des produits primaires sur les marchés mondiaux; le Fonds pourrait s'attacher, dans son prochain rapport annuel, à analyser plus en détail les autres causes de l'instabilité de cette situation.

5. Il serait bon également que le Conseil recherche les raisons pour lesquelles on n'a fait appel aux ressources du Fonds que dans une faible mesure pendant l'exercice considéré. Certes, le Fonds impose diverses conditions pour l'achat des devises, mais le rapport annuel donne l'assurance qu'il les applique avec souplesse et qu'il prépare même une étude générale des principes régissant le système des commissions. A la dernière réunion annuelle du Fonds, la délégation du Pakistan a en outre souligné qu'il serait opportun de réviser les quotes-parts des divers pays. Ces diverses mesures sont utiles, mais il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, les pays membres hésitent à demander l'assistance du Fonds. Il faudrait donc, de l'avis de M. Hasan, les encourager à demander cette assistance, non seulement lorsqu'ils se trouvent dans une situation désespérée, mais aussi lorsqu'ils doivent faire face à des difficultés de paiement temporaires.

6. M. ALVAREZ AYBAR (République Dominicaine) déclare que le rapport du Fonds monétaire international montre que cette institution fait œuvre utile en favorisant autant que possible la convertibilité et la stabilité monétaires. La délégation de la République Dominicaine tient à féliciter le Directeur général et les administrateurs du Fonds.

7. Il convient cependant de noter que les activités du Fonds sont relativement limitées, de par leur nature même. Il y aurait intérêt à les compléter, notamment en ce qui concerne les pays non industrialisés, par des mesures propres à favoriser la suppression des restrictions et des entraves au commerce international, en particulier dans les régions des marchés naturels de produits de base.

8. Le rapport signale les services consultatifs que le Fonds offre à ses membres et souligne l'intérêt que le Fonds porte à la formation de spécialistes. Il serait bon que le Fonds développe ses activités dans ce dernier domaine, afin de pouvoir donner une suite aussi favorable que possible aux demandes de ses membres, étant donné le caractère très particulier et l'importance des problèmes dont il s'agit.

9. M. NEBOT (Equateur) déclare que, de l'avis de son gouvernement, le Fonds monétaire international s'acquitte de sa tâche d'une manière satisfaisante.

10. Il est incontestable que les accords de paiement multilatéraux de caractère plus libéral qui ont été conclus en 1955 ont permis de lever un certain nombre de restrictions et de supprimer certains éléments de discrimination dans le commerce international, de mieux équilibrer la balance des paiements de certains pays, d'accroître le volume du commerce mondial et d'effectuer un plus grand nombre de transferts de fonds et d'opérations sur les devises, ce qui a eu un effet heureux sur les balances des paiements. L'Equateur, notamment, a pu, grâce à l'accroissement de son commerce extérieur, se montrer plus libéral dans ses échanges depuis 1947 et importer davantage — surtout des biens d'équipement, qui sont essentiels à son développement économique.

11. Toutefois, une certaine tendance inflationniste s'est précisée dans certains pays depuis le milieu de 1954; elle a provoqué des restrictions monétaires qui nuisent au niveau de l'emploi et à la stabilité des prix, notamment à la stabilité des prix des produits de base et des matières premières des pays en cours de développement. D'autre part, certains pays industrialisés ont appliqué une politique de subsides pour maintenir les revenus des agriculteurs. L'accumulation des excédents compromet gravement l'avenir des pays exportateurs de certaines denrées de première nécessité comme le café, le coton, le cacao, le blé, etc. Cette situation est la cause du déséquilibre de la balance des paiements de nombreux pays, déséquilibre qui donne lieu à des mesures de contrôle des changes et à des restrictions commerciales. Ainsi, l'Equateur, qui jusqu'en 1954 avait appliqué une politique commerciale très libérale, s'est vu dans l'obligation, par suite de la forte baisse des prix du cacao, du café et du riz, d'imposer des restrictions monétaires et de limiter certaines importations, ce qui a ralenti le progrès du pays et l'exécution de son programme de développement. D'autre part, il est difficile de mettre fin au déficit de la balance des paiements par une action intérieure et plus particulièrement par des mesures fiscales. En général, on cherche à remédier à l'insuffisance des rentrées fiscales en émettant des obligations nationales, qui n'absorbent pas l'épargne nationale, mais profitent aux institutions qui les mettent sur le marché et provoquent des mouvements inflationnistes eux-mêmes générateurs de dévaluations.

12. La valeur de l'assistance offerte par le Fonds monétaire international est incontestable, mais il conviendrait de la compléter par des mesures de coopération internationales tendant à résoudre le problème qui se pose, ou tout au moins à le rendre moins grave.

13. M. PENTEADO (Brésil) félicite le Fonds de l'excellent travail qu'il a accompli pendant le dernier exercice: le Brésil, en particulier, est resté en contact étroit avec le Fonds, qui a non seulement étudié certains des problèmes les plus urgents de sa balance des paiements, mais aussi envoyé périodiquement des experts chargés d'étudier la situation de l'économie brésilienne.

Il y a lieu également de féliciter le Fonds d'avoir interprété son rôle avec une grande souplesse, ce qui lui a permis de résoudre de nombreuses difficultés, prévues ou non.

14. La délégation du Brésil partage l'avis des représentants de l'Egypte et de la Yougoslavie, qui ont souligné à la 903ème séance que le commerce multilatéral ne doit pas être une fin en soi, mais seulement le moyen de relever le niveau de vie des diverses populations du monde. Le problème de la répartition des avantages découlant des échanges commerciaux est au moins aussi important, d'autant plus qu'un système multilatéral libre a tendance à favoriser les pays déjà plus riches. En outre, le libéralisme lui-même peut engendrer certaines difficultés pour les pays sous-développés en général; on s'en rend compte si l'on compare l'accroissement énorme des importations européennes de matières premières en provenance de la zone dollar à la stagnation relative des importations de produits agricoles provenant d'autres régions.

15. Un autre problème important est celui de l'évolution défavorable des termes de l'échange des pays sous-développés; les conséquences de cette évolution sur leur balance des paiements risquent d'entraver les progrès de leur développement économique ou même — dans la mesure où ils peuvent y remédier en limitant certaines importations — leur position au sein du Fonds lui-même. Ces pays ont la ressource de conclure des accords commerciaux ou de rechercher l'assistance des institutions internationales de crédit, mais les accords commerciaux posent de nombreux problèmes pratiques, et jusqu'à présent le courant international des capitaux destinés au développement est resté insuffisant. Il y a donc là un domaine de recherche intéressant pour le Fonds, et la délégation du Brésil accueillerait avec satisfaction toute mesure constructive en ce sens.

16. M. ROOTH (Directeur général du Fonds monétaire international) remercie les délégations de leurs observations obligeantes au sujet des activités du Fonds, et répond à certaines observations qui ont été faites au cours de la discussion.

17. Certaines délégations ont dit que le Fonds ne s'intéressait pas suffisamment aux problèmes des pays sous-développés. Cette observation n'est certainement pas justifiée. Les conditions varient beaucoup d'un pays à l'autre. Le Fonds s'efforce de suivre une politique souple, qui tienne compte des réalités, et il étudie chaque cas séparément.

18. Le représentant de la France estime qu'il faudrait réduire le délai qui s'écoule entre la fin de l'exercice financier et les opérations de rachat des monnaies. Le Fonds n'ignore pas les inconvénients de cette situation; il a demandé aux pays de faire connaître le plus tôt possible l'état de leurs réserves au 30 avril et c'est à eux qu'il appartient de répondre rapidement. Le Fonds ne manquera d'ailleurs pas de discuter la question avec les pays qui éprouvent des difficultés à ce sujet.

19. Le représentant du Royaume-Uni craint que les ressources du Fonds ne soient pas suffisantes pour faire face à toutes les éventualités. Actuellement, elles sont cependant suffisantes, et elles le seraient certainement si la convertibilité était partout rétablie. C'est seulement dans l'hypothèse où le retour à la convertibilité s'accompagnerait d'une récession que des difficultés pourraient surgir. Or, à l'heure actuelle, il ne semble pas qu'il y ait lieu de craindre une récession. Le Fonds étudiera cependant la question.

20. D'après le représentant du Pakistan, le Fonds s'emploierait surtout à aider les pays européens. Or, le Fonds est prêt à accorder son aide à tous les pays qui poursuivent une politique compatible avec ses objectifs. Il est vrai qu'un grand nombre de pays européens ont adopté une politique de ce genre, mais certains pays de l'Amérique latine et de l'Asie l'ont fait aussi. Pour équilibrer leur balance des paiements, les pays doivent s'efforcer non seulement d'augmenter leurs recettes, mais aussi de maintenir leurs dépenses à un niveau raisonnable. Les difficultés éprouvées par certains pays ne viennent pas uniquement de la baisse des prix à l'exportation; elles sont souvent dues aussi à ce que ces pays ne maintiennent pas leurs dépenses au niveau voulu. Le Fonds et la Banque ont eu l'occasion de discuter ces questions avec certains pays qui avaient envisagé l'exécution de programmes de développement trop ambitieux. Le Fonds ne peut accorder des crédits en vue du développement, mais il est prêt à aider les pays qui éprouvent des difficultés provisoires de paiement.

21. L'un des orateurs a dit que le Fonds devrait augmenter les quotes-parts de ses membres. Cette question est à l'étude depuis quelque temps déjà. Cependant, les pays les plus importants ne sont pas disposés à augmenter leur quote-part, car ils estiment que le Fonds n'en a pas besoin. Il est possible que la quote-part de certains pays moins importants soit trop faible et que le Fonds soit en mesure de l'augmenter. De nombreuses négociations sont en cours.

22. On a dit que le Fonds pourrait adopter une politique plus libérale. Or, il n'a jamais refusé d'aider les pays qui s'adressaient à lui. Certaines délégations, dont celle du Pakistan, ont dit que les pays ne demandaient l'aide du Fonds que lorsqu'ils étaient dans une situation désespérée. Il ne devrait certes pas en être ainsi. M. Rooth a eu des entretiens avec le Premier Ministre du Pakistan, et ce dernier sait que le Fonds est prêt à entamer des négociations avec le Pakistan dès que celui-ci en fera la demande.

23. Le représentant du Brésil a souligné l'importance du multilatéralisme dans le commerce mondial. Des progrès ont été réalisés à cet égard au cours de l'année passée. Certains pays d'Amérique ont pris des mesures importantes et, d'une façon générale, on observe une tendance marquée vers une libération plus complète des relations commerciales et financières internationales.

24. En terminant, M. Rooth assure les délégations que le Fonds fera de son mieux pour aider tous ses membres.

25. Le PRESIDENT, au nom du Conseil, remercie M. Rooth, dont la participation au débat a été fort utile.

26. Il propose au Conseil de prendre acte du rapport du Fonds monétaire international (E/2801 et Add.1).

*Par 16 voix contre zéro, avec 2 abstentions, cette proposition est adoptée.*

La séance est levée à 15 h. 40.